

Compte-rendu de l'assemblée générale du Diaconat Protestant de Grenoble 5 mars 2023 Temple protestant de Grenoble

L'assemblée commence à 10 h 40. Le président du Diaconat Protestant, François-Pierre Bouchaud, souhaite la bienvenue aux membres de l'EPUG, aux adhérents et aux bénévoles du Diaconat ainsi qu'aux partenaires associatifs et institutionnels, et les remercie d'être venus assister à cette assemblée.

Il est procédé au vote du bureau de l'assemblée :

Président : Jean-Marc Lefebvre

Assesseurs : Patrick Astier, Frédéric Gauthier, Jacques Istas, Philippe Glasser

Secrétaire : Elisabeth Olléon

67 personnes sont présentes et 72 pouvoirs sont attribués, soit 139 votants potentiels.

Ordre du Jour

- Accueil et élection du bureau de l'AG
- Rapport moral du président
- L'accueil de l'Autre, une mission essentielle du Diaconat
- Éléments notables du rapport d'activité et échanges avec l'assemblée
- Renouvellement partiel du Comité
- Rapport financier 2022 et vote du quitus
- Présentation du budget prévisionnel 2023, échanges avec l'assemblée et vote
- Clôture

Rapport moral

Le président, qui termine son mandat ce jour, rappelle le sens de l'engagement au Diaconat : « Servir, aider, témoigner ». Il évoque les événements internationaux qui se sont succédé durant ses deux mandats comme président, dans un environnement bouleversé par la guerre et son afflux de réfugiés, de Syrie en 2015, puis d'Ukraine en 2022, ainsi que par la pandémie en 2020 et 2021.

Au Diaconat, un legs important reçu en 2015 a permis le recrutement de deux salariés et le développement dès 2021 d'un projet phare : « Accompagnement et accès à l'autonomie des publics précaires aidés par le Diaconat ».

2022, c'est aussi l'essor du projet « En-Act », qui œuvre pour l'accès au travail des personnes sans titre de séjour, grâce à un recrutement entièrement financé par la Fédération de l'Entraide Protestante (FEP). Pour plus de détails sur ces projets, voir le rapport d'activités 2022.

Le déménagement de l'Échoppe en 2018, le lancement de l'Escale en 2019, le renouvellement des 2/3 du Comité en 2020 ont jalonné cette période.

Le président se réjouit de la richesse des rencontres, des activités et des projets durant ses sept années de présidence et affirme son engagement de chrétien dans la cité à la rencontre des autres. Il remercie tous les bénévoles et partenaires du Diaconat.

L'accueil de l'Autre

Françoise Pestel-Bouchaud rappelle que l'accueil de l'Autre est une mission essentielle du Diaconat, que nous nous devons d'assurer en tant que chrétiens s'appuyant sur les textes fondateurs de la Bible, en tant que citoyens français et citoyens du monde, s'appuyant sur la Déclaration des Droits de l'Homme et du citoyen de 1789 et sur la Déclaration universelle des Droits de l'Homme de 1948.

Éléments notables du rapport d'activité

Communication et Plaidoyer

Le Diaconat tient informée la communauté protestante par une page dans *Les Échos* ainsi que par des interventions au premier culte du mois. Il diffuse depuis 2020 sa lettre d'information *Transversale* à ses bénévoles et sympathisants. En janvier 2023, la refonte totale de son site Internet lui offre une nouvelle vitrine, qui permettra un envoi simplifié de *Transversale*.

En tant qu'association caritative, le Diaconat se doit d'interpeller les citoyens et les pouvoirs publics sur la détresse des populations en grande précarité, sur les problèmes de logement, d'accès au travail, à la santé et aux droits, sur le manque d'humanité envers les migrants et les injustices de notre société.

Cela a été le cas en décembre 2022, pour alerter sur la présence de familles à la rue ou sur le contenu de la dernière instruction ministérielle qui tend à assimiler tout étranger en situation irrégulière à un délinquant. Ces actions d'interpellation ou de plaidoyer sont toujours menées en partenariat avec d'autres associations similaires qui leur donnent plus de poids et plus d'audience.

Hospitalité et accueil de l'Autre

Le Diaconat continue à héberger des « mineurs non accompagnés suspectés de majorité » au sein du réseau Esaïe, soit entre 5 et 6 personnes accueillies en continu en 2022. Il a assuré l'hébergement et l'accompagnement d'une famille de 6 personnes déplacées d'Ukraine, avec le soutien de la communauté protestante et d'un groupe de personnes engagées à Fontaine.

Par le projet En-Act, porté par la Fédération de l'Entraide Protestante, le Diaconat de Grenoble est un acteur majeur soutenant à la Préfecture les procédures d'accès au travail des étrangers sans papiers, en lien avec les associations du collectif Migrants en Isère et le monde économique, notamment les branches professionnelles des métiers en tension.

Projet « Accompagnement et accès à l'autonomie des publics précaires aidés par le Diaconat »

Les deux salariés du Diaconat chargés de ce projet, Nathalie Carlin et Nathan Palanque, lisent d'émouvantes lettres de remerciement émanant de personnes aidées par le Diaconat : ce sont des personnes qui ont reçu, via l'Entraide, une aide financière pour régler une facture

d'énergie, par exemple ; ou des personnes accueillies chaleureusement à l'accueil de jour de l'Escale St-Marc ; ou des détenus n'ayant parfois avec le « dehors » que le contact avec les responsables de cette action au Diaconat, qui apportent une aide financière, un colis de Noël et une lettre bienveillante ; et enfin des personnes ayant trouvé de quoi s'alimenter et survivre grâce à l'Échoppe.

Une frise détaillant dans l'ordre chronologique toutes les actions entreprises dans le cadre du projet « Accompagnement » est exposée dans le Temple.

Un temps d'échanges permet d'éclaircir certains aspects du rapport d'activité. Il est par exemple proposé de réfléchir aussi aux actions en termes de climat.

Renouvellement partiel du Comité.

Le départ de François-Pierre Bouchaud et de Françoise Pestel-Bouchaud laisse deux postes vacants au Comité.

Deux candidates se présentent à l'assemblée, Marjolaine Freychet et Catherine Mulet, toutes deux déjà engagées, respectivement à l'Escale et à l'Entraide. Un vote nominatif a ensuite lieu.

Résultats du vote sur 130 bulletins exprimés :

Catherine Mulet : 130 voix POUR.

Marjolaine Freychet : 128 voix POUR.

Les deux candidates sont donc largement élues au Comité du Diaconat Protestant.

Rapport financier 2022

La trésorière du Diaconat, Dominique Razaka, présente le compte de résultats 2022, ses tableaux de chiffres et ses points forts (voir les détails dans le rapport financier, consultable sur demande).

L'assemblée vote le quitus à la trésorière à l'unanimité des 130 votants.

Budget prévisionnel 2023

La trésorière présente le budget prévisionnel (voir les détails dans le rapport financier, consultable sur demande).

L'assemblée vote le budget prévisionnel : sur 130 votants, 126 POUR et 4 abstentions.

Après un temps d'échanges, le président clôt l'assemblée qui se termine sur le chant *L'Auvergnat* à 12 h 30.

Compte rendu rédigé par la secrétaire du Bureau du Diaconat